



## Les églises

## Les châteaux

## Les activités nautiques

## Les haltes nautiques

A chaque village son église, avec ses particularités et ses richesses, certaines classées « monument historique », d'autres pittoresques ou insolites. Selon la légende, l'église St Sylvestre de Jailly a été édifiée par les fées. Féérique, donc, cet édifice bâti sur l'emplacement d'un sanctuaire, dont le portail roman date du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècle et donne vue sur un beau paysage. Un tilleul vieux de 400 ans trône à ses côtés. D'autres églises méritent votre visite : entre autres, celle de St-Saulge, bâtie du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, qui présente une abside réédifiée sur un chœur roman et des vitraux classés du XV<sup>e</sup> siècle ; elle abrite l'exposition permanente du fondateur de la congrégation des sœurs de la Charité, Dom Delaveyne. Celle de Diennes-Aubigny (XII<sup>e</sup> à fin du XV<sup>e</sup> siècle) est célèbre pour ses peintures murales et pour les vitraux de Kim En Joong, prêtre dominicain sud-coréen, peintre, vitrailiste et artiste de renom. Chef d'œuvre de l'art roman du XII<sup>e</sup> siècle, l'église St Louis de Montigny-aux-Amognes recèle des peintures murales qui datent de la fin du XI<sup>e</sup> ou début du XII<sup>e</sup> siècle, aux couleurs encore vives typiques de la tradition bourguignonne.

Ils sont nombreux ! Pour beaucoup privés, certains peuvent être ouverts au public sur demande. Le château de Romanay à Diennes-Aubigny est partiellement inscrit au titre des monuments historiques, le château du Chêne à Beaumont-Sardolles a accueilli l'artiste peintre Rosa Bonheur qui y réalisa les croquis du célèbre tableau le « Labourage nivernais » ; citons encore les châteaux de Sury à Saint-Jean-aux-Amognes, Montgazon à Saint-Franchy, Vesvres à Rouy et Nyon à Vaux d'Amognes transformés en chambres d'hôtes... sans oublier le château de Dumphlun à Billy-Chevannes, bâti entre le XV<sup>e</sup> siècle et le XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le nom aux racines celtes ("dun", place forte et "flun", cours d'eau ) rappelle que le site est habité depuis très longtemps. De vastes communs et bâtiments de ferme, agrandis aux XVIII<sup>e</sup> siècle et XIX<sup>e</sup> siècle, témoignent d'une importante activité agricole au cours des siècles. Il est un lieu d'histoire pour la Nièvre, et un projet pour l'avenir : l'ensemble de la propriété du site a pu être reconstitué, et le ministère de la culture, en 2021, a reconnu la ferme de Dumphlun comme monument historique, au même titre que le château (protégé depuis 1980). Un projet de restauration a pu être défini, permettant de sauver la perspective de granges et d'écuries.

La base sport et nature Actival à l'étang de Baye offre de nombreuses activités : paddle, catamaran, canoë, planche à voile, VTT, VAE, vélo avec carriole. Des stages multisports vous sont proposés, soit organisés, soit en découverte libre avec location du matériel. La structure d'accueil de groupes permet hébergement et restauration jusqu'à 74 personnes. Le camping offre des emplacements tentes et caravanes et des bungalows de 2 à 5 personnes en location. Vous pourrez également vous baigner gratuitement à la plage de Baye. Autre base nautique et de loisirs, l'Etang du Merle, au cœur de la Nièvre (proche de Saint-Saulge). Le site du Merle vous accueille dans un cadre protégé et sauvage de 17 ha d'eau bordée de bois et d'une plage. C'est un véritable havre de paix où écouter le chant des oiseaux et se ressourcer en pleine nature. Le camping du Merle compte 59 emplacements, dont 5 chalets, 14 mobil-homes et 2 coco-sweets. Il offre la convivialité et la tranquillité qui font le charme des campings à taille humaine. Diverses activités sont proposées : volley, ping-pong, billard, jeux pour enfants, piscine et pataugeoire... La plage de sable est ouverte au public avec baignade surveillée en juillet et août. La location de canoë-kayak, d'embarcations à pédales est possible sur la plage. En cas d'une petite faim, un snack est à votre disposition à la plage et au camping. La piscine de plein air situé à Saint-Benin d'Azy est équipée d'un bassin de 25 mètres et d'une pataugeoire. Elle vous accueille en période estivale pour la pratique d'une nage sportive ou baignade de loisirs.

Un incontournable du territoire : découvrir le canal et les voûtes de la Collancelle en bateau. Parcourez un sillon de quatre kilomètres creusé dans la montagne, entre l'étang de Baye et le hameau de Port-Brûlé. La végétation y est dense et sauvage, au point que ces parties sont surnommées "petite Amazonie". C'est par cet ouvrage que les travaux de construction du Canal ont débuté en 1784. Vous trouverez un loueur de bateaux Aquaflyvia situé au port des Pougeats à Baye.

### Location bateau fluvial sans permis :

- Location à la journée sur le bateau "Wanday" de 12 places de 9h30 à 18h00.
- Location à l'heure à bord de petits bateaux à propulsion électrique.

Tous les bateaux se pilotent sans permis.

- Croisières fluviales avec commentaires historiques, à bord d'un bateau de promenade électro-solaire l'Art du Temps avec ou sans repas, sur le canal du Nivernais.



Église St Sylvestre de Jailly

Église St Louis de Montigny-aux-Amognes

Église de Diennes-Aubigny



Château de Sury

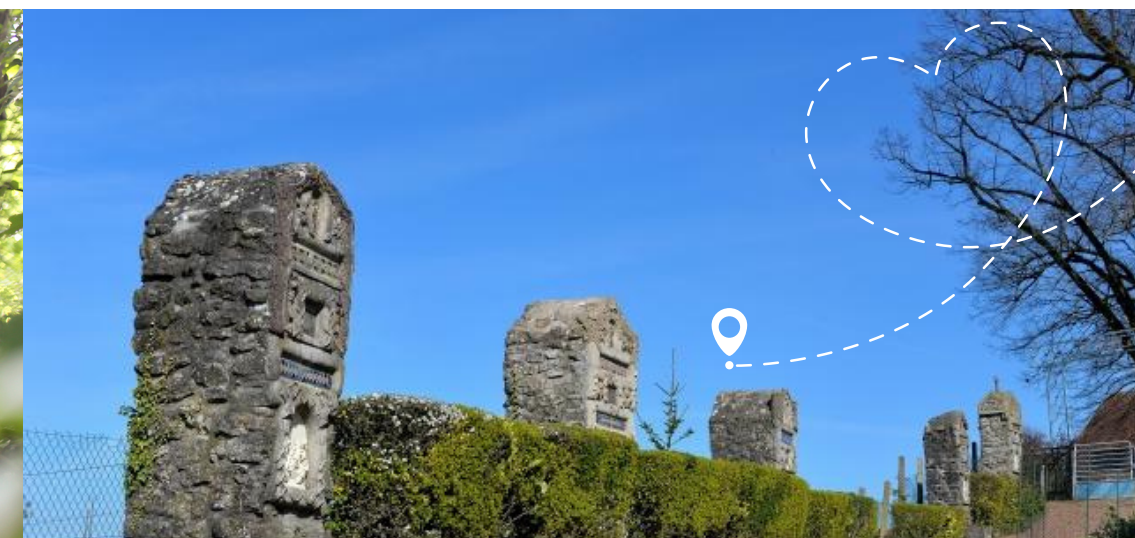
Château de Vesvres

Château de Montgazon



## Les activités terrestres

Nous vous accueillons au cœur de la Nièvre pour des séjours sport et nature dans un cadre exceptionnel ! Vous trouverez sur tout le territoire des chemins de randonnée pédestre au départ des villages indiqués sur la carte. Mais aussi, pour les plus sportifs, des randonnées VTT et VTAE, Foot bike... des randonnées accompagnées d'ânes pour les amoureux de la nature et bien d'autres encore ! Sur nos chemins de randonnée, vous accéderez également à de beaux points de vue : à Billy-Chevannes, au point culminant de la colline du Bois-Château (429m d'altitude) a été édifiée la chapelle Ste Catherine et son chemin de croix. À St-Saulge, on accède par un petit layon à la « Chaise à Monsieur », qui culmine à 360 mètres environ. Une légende raconte qu'autrefois le vieux chef de la tribu qui habitait le pays venait chaque jour s'asseoir sur « La Chaise au Monsieur », pour assister au service divin. A la chaume St Michel, admirez la vue sur le Morvan par la fenêtre de la sculpture de Christian DUROC sur le thème du flottage du bois.



## Les curiosités locales

Au fil de vos déplacements, n'oubliez pas de visiter quelques-unes des curiosités patrimoniales du territoire. Vous pourrez découvrir l'enclos du Rosaire à Beaumont-Sardolles tel que l'a voulu l'abbé Bonnard. Dans cet enclos se trouvent une grotte réalisée en 1938-1939, commémorant les apparitions de La Vierge à Lourdes, le chemin du Rosaire et de la Croix, inaugurés en 1949, et la statue du Sacré-Coeur, installée en 1946. Chaque année, des cérémonies religieuses et des pèlerinages sont toujours très suivis. Sur la commune de Fetrêve se dresse le MEUH (Monument aux Événements Uniques et Heureux) conçu par Luis MAESTRO et situé devant la mairie : il comporte les noms et prénoms des enfants de la commune nés depuis l'an 2000, ainsi que ceux des personnes mariées depuis cette date. A Chauprix, commune de Nolay, se trouve la fontaine qui porte le nom de son hameau. Celle-ci est en pierre calcaire blanche de la région et provient du marché Saint Argle de Nevers. En 1898, elle fut vendue à un particulier qui la légua ensuite à la commune.

L'une des plus authentiques Légende de St Saulge, est celle de "la vache qui fit un pompier". De l'esprit, les Saint-Saulgeois n'en manquaient pas...! En 1715, les mémoires de Jérôme DEPARIS (Curé de Saint-Saulge de 1710 à 1719) révèle que ce serait la princesse Marie de Nevers qui, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle aurait lâché quelques plaisanteries qui furent colportées plus qu'elle n'aurait voulu...



## Les marchés

Notre territoire est bien connu pour sa quantité d'éleveurs de viandes (bovin charolais, volaille, porc, mouton), sans parler des diverses fermes qui peuvent vous proposer des fromages fermiers et tout autre artisanat local de bouche.

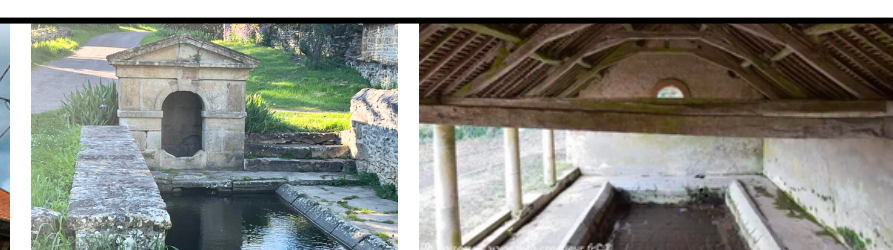
### L'ensemble de ces produits vous sera proposé sur les 4 marchés environnants, dégustez nos spécialités à :

- Saint-Benin d'Azy : marché semi nocturne tous les lundis de 16h à 19h.
- Saint-Saulge : marché tous les mercredis de 9h à 12h30.
- Rouy « marché du Colibri » : tous les 3ème dimanche du mois de 9h à 13h.
- Montigny aux Amognes « Mont'y marché » : tous les 2ème dimanche du mois de 9h à 13h.



## Un site Natura 2000

Les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne. Au sein de ce site des Amognes et du bassin de la Machine, des financements peuvent être mis en place pour instaurer des actions telles que la restauration de mares, le débroussaillage de milieux ouverts ou encore des travaux d'irrégularisation de peuplements forestiers. Le site « Bocages, forêts et milieux humides des Amognes et du bassin de la Machine » couvre 32 765 ha, et permet la protection de nombreuses espèces et habitats remarquables.



## Le charme de nos lavoirs...

Les lavoirs constituent une part importante du petit patrimoine bâti de la Nièvre. Ils étaient autrefois un lieu de rencontre animé où se retrouvaient régulièrement les habitantes. De très beaux exemples sur notre territoire : le lavoir de Montigny-aux-Amognes possède une toiture à deux pans en petites tuiles plates ; il est de plan rectangulaire ainsi que son bassin qui est bordé de belle margelles. Le lavoir de Crux-la-Ville, dit de la Grande Fontaine, date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est situé au bord d'une ruelle du bourg. Un bel édifice en pierre de taille protège la fontaine. La vasque ronde du bassin servait d'abreuvoir. Dix piliers supportent une charpente qui serait celle de l'ancienne église de Crux-la-Ville.

## Les lieux de pêche

Renseignez-vous sur les dates d'ouverture de la saison de pêche. Tous ces lieux sont identifiés sur la carte au verso.

Communes	Lieux dédiés	Points de vente
Anlezy	Rivière de l'Andarge	• Carte fédérale de pêche
Bazolles	Étang de Baye et canal du Nivernais	• Carte fédérale de pêche
Bona	Étang communal	• Carte en vente à la mairie
Crux-la-Ville	Étang du Merle	• Carte fédérale de pêche • Le camping du Merle • Le Bistrot à St Saulge
Nolay	Rivière Renèvre	• Carte fédérale de pêche
Rouy	Étang communal des Anguilles	• Carte en vente à la mairie • Restaurant Le Bossu • L'épicerie.
St-Maurice	Ponts	• Carte fédérale de pêche
St-Sulpice	Étang communal	• Carte fédérale de pêche
Trois-Vèvres	Étang communal	• Pêche ouverte d'avril à octobre, ticket délivré à l'horodateur près de la mairie

Achetez votre carte fédérale de pêche en ligne

SCANNEZ LE CODE



Impression : CIA Graphic - Sur papier PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.

Texte : Office de tourisme Coeur de Nièvre, communauté de communes Amognes Coeur du Nivernais.

Crédits photos : Office de tourisme Coeur de Nièvre, les communes de la communauté de communes Amognes Coeur du Nivernais, bourgognemédiévale.com, Joël Damase, Carole Guéry, Actival, Aquaflyvia, Valérie Dobe, Marjorie Perron, Robert C. Kemp, hello-Dit, Alain Cornu.

Fond de carte : La licence de ces données IGN, BD Topo, 2021.

Éléments de contenu et d'information non exhaustifs. Sous réserve de modifications et sauf erreur typographique. Mai 2023.

Office de tourisme



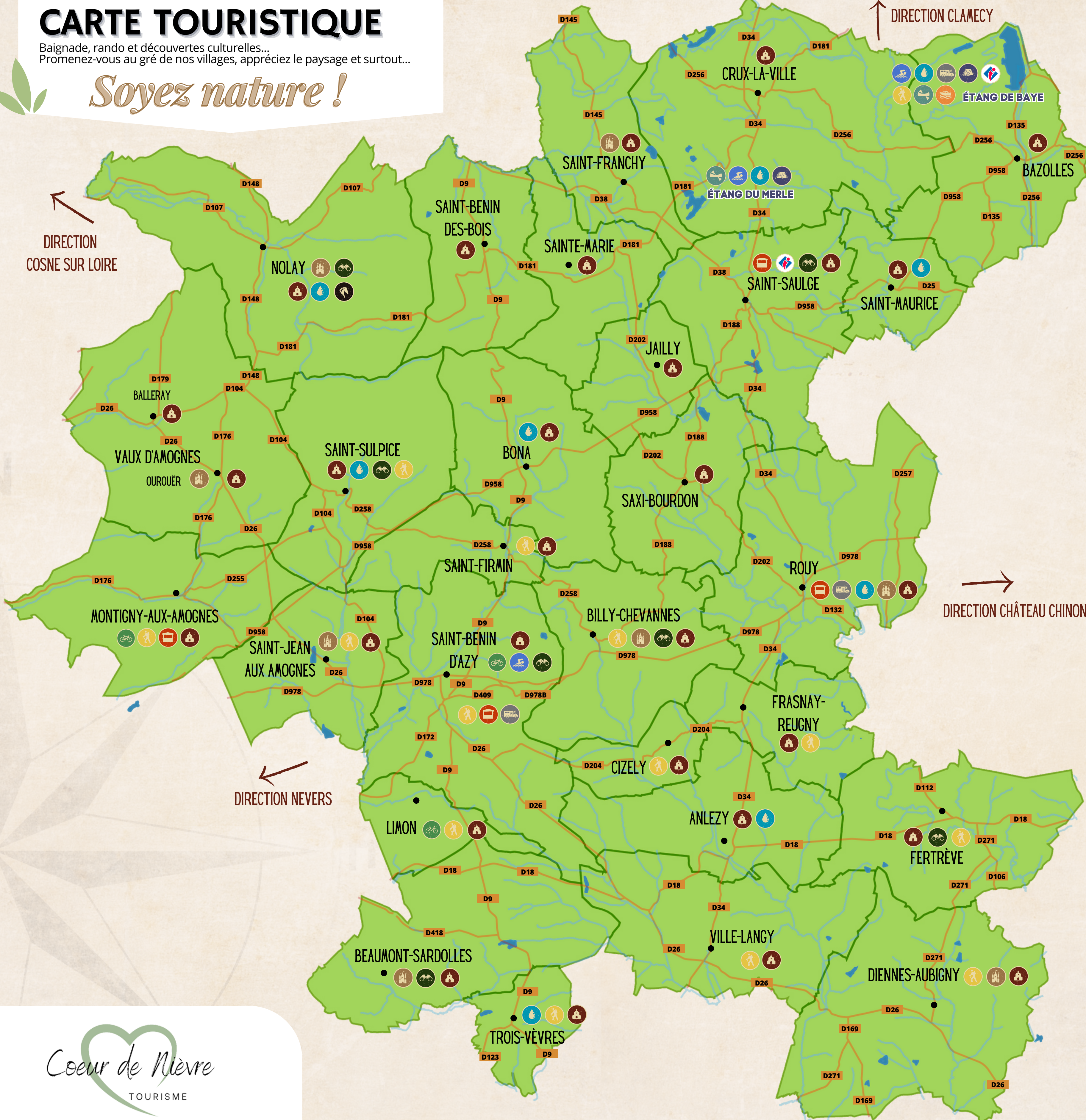
Respirez !

NATURE PRÉSERVÉE  
NATURA 2000

# CARTE TOURISTIQUE

Baignade, rando et découvertes culturelles...  
Promenez-vous au gré de nos villages, appréciez le paysage et surtout...

*Soyez nature !*



## LÉGENDE

-  Halte nautique
-  Site remarquable
-  Activité nautique
-  Marché
-  Étang
-  Randonnée pédestre
-  Randonnée vélo
-  Camping
-  Église
-  Aire de camping car
-  Château
-  Centre équestre
-  Baignade
-  Office du tourisme  
Point d'informations
-  Communes
-  Limites communales
-  Routes départementales

### Besoin d'informations

Besoin d'informations pratiques sur les hébergements, les restaurants, les lieux de visites et les activités touristiques ? Rendez-vous à l'Office de tourisme Coeur de Nièvre.

Envie d'une balade à pied ou à vélo ? L'office de tourisme dispose de fiches et de brochures de randonnées pédestre, VTT et cyclo, de différents niveaux de difficultés et de distance.

**Office de tourisme Coeur de Nièvre**  
 2 Rue du commerce - 58330 Saint-Saulge  
 Maison éclusière n°1 Baye - 58110 Bazolles  
 03 86 58 25 74  
 of.coeurdenievre@gmail.com



### La gastronomie pour patrimoine



Retrouvez toutes les adresses sur nos sites internet :  
[tourismecoeurdenievre.com](http://tourismecoeurdenievre.com)  
[cc-amognescoeurdunivernais.fr](http://cc-amognescoeurdunivernais.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux et contactez-nous

